

Mon fils veut vivre chez son père sans mon accord

Par gutmann laetitia, le 01/04/2017 à 17:06

bonjour, je suis séparée de mon ex conjoint depuis 5 ans suite a des années de violences sur moi et mes 4 enfants. Depuis décembre mes enfants m'ont demandés a le revoir ce que j'ai accepté a la condition que nous nous mettions d accord sur la garde (1we sur 2 et moitié de vacance). Maintenant mon fils de 14 ans me demande de vivre avec son père sur le champ et son père est d'accord avec lui est ce qu'il a le droit de décider comme ca ?

Cordialement

Par Visiteur, le 01/04/2017 à 22:30

Bonsoir,

L'avis d'un enfant de 14 ans est souvent retenu pas le JAF.

Mais il y a des exceptions, lorsque le juge a un doute sur l'influence qu'a pu avoir un parent. En effet, le choix de l'enfant peut ne pas s'exprimé de façon libre, mais être influencé par l'un des deux parents. Le tribunal pourra donc rendre une décision contraire au choix de l'enfant, et ce, peu importe son âge.